

Les engagements de l'office de tourisme

Le client est au cœur de toutes nos actions. Le satisfaire est notre priorité :

- L'écoute de nos clients et notre engagement à leur fournir le meilleur service.
- Le développement de services, de produits en tenant compte des besoins (actuels et futurs) des clients.
- La fiabilité des réponses apportées à nos clients.
- Des actions entreprises qui ont un engagement pour l'image de l'office de tourisme.

Politique de produit

- La vente de produit boutique se rapporte à la finalité première de l'office de tourisme qui est de mettre en avant son territoire. L'office de tourisme s'efforcera de proposer des produits qui se distinguent de ceux des commerçants.
- L'OT propose des produits qui répondent aux besoins des clients. Ils permettent de mettre en avant le territoire à l'aide de livres, cartes, topos-guide... mais également d'apporter des informations supplémentaires auprès des touristes comme par exemple l'histoire de la destination, la nourriture typique etc...
- L'office s'engage auprès de ses clients à proposer des produits reflétant l'identité du territoire : un savoir-faire industriel et artisanal, l'agro-tourisme et la production locale.
- Les produits commercialisés au sein de l'Espace Boutique, issus de préférence de circuits courts, se doivent d'être issus du territoire et du département en priorité, représentatifs de ses savoir-faire.
Des produits fabriqués à l'échelle nationale pourront être sélectionnés sous condition que ceux-ci ne puissent être fournis au niveau départemental ou régional et représentant une offre en cohérence avec la demande client.
- Les producteurs et artisans présents au sein de l'Espace Boutique s'engagent à utiliser au maximum des matières premières issues de l'économie locale. Ceci permet non seulement d'être en cohérence avec notre souhait de promouvoir les spécialités territoriales mais aussi de faire fonctionner l'économie locale. Ceci nous permet d'assurer, avec transparence, la traçabilité des produits.

Les engagements avec les prestataires

La validation, le dépôt ou l'achat d'un produit et les commissions varient selon l'adhésion à l'office de tourisme et la situation géographique du dépositaire selon les cas ci-dessous :

- Pour les prestataires adhérents se situant sur le territoire des Pyrénées ariégeoises.
- Pour les prestataires non adhérents du territoire.
- Pour les prestataires adhérents à l'office, en dehors du territoire.

L'office de tourisme se réserve la possibilité de refuser tout produit en dépôt-vente ne répondant pas à cette politique de qualité.